

## [Text]

Le Centre national de coordination de la sécurité décrit dans le plan insiste beaucoup sur les communications publiques. Ceci inclut les relations avec la presse et l'élaboration de conseils stratégiques pour le Solliciteur général en tant que ministre responsable de l'antiterrorisme, de même que pour les sous-chefs ayant à intervenir lors d'un incident.

Les recommandations du comité du Sénat ont ravivé l'intérêt pour les directives aux médias dont on avait beaucoup parlé en 1986 quand le gouvernement avait suggéré des discussions avec des leaders de la presse sur la question des directives. Des rencontres non-formelles avaient eu lieu et ont eu lieu depuis mais les avis restent sérieusement partagés sur les directives et leurs chances d'être efficaces.

Néanmoins, la simple allusion à des directives gouvernementales a suscité un nouvel intérêt de la part des médias sur la manière qu'a la presse de couvrir le terrorisme et les autres genres de crises. Le Conseil de presse de l'Ontario, par exemple, a fini par rejeter la suggestion de rédiger des directives pour les journaux qui en font partie.

Solicitor General Canada drafted guides in 1986 for possible discussion, which are reflected in later work with media leaders in cooperation with Emergency Preparedness Canada. The spirit of the guides is also reflected in continuing talks with media leaders in designing the National Emergency Agency for Public Information (NEAPI). The agency is required under emergency legislation passed in the last Parliament repealing the War Measures Act.

The move by the Canadian Press and Broadcast News to guides of their own was a major influence in Solicitor General Canada's approach to guidelines. The two agencies cover virtually all of Canada's daily newspapers, radio and television stations and set a significant example in Canadian journalism because of their reputation for integrity, balance and objectivity in news reporting.

The Radio-Television News Directors Association sets out guides in its code of ethics. Other news organizations have also adopted guides. These guides have provided the underpinning for continuing discussions with the media, in which Solicitor General Canada participates, on guidelines in covering emergencies from natural disasters to terrorist and like incidents.

The first Senate Special Committee on Terrorism and Public Safety said it would like to see local police-media discussions that would merge into national guidelines. While truly national guidelines do not appear imminent, the media are taking their responsibilities seriously in the coverage of terrorism. They are also becoming increasingly aware of their pervasive role in terrorism, especially in the safe resolution of incidents.

While some concerns may remain regarding how the media cover terrorism, real progress has been made as the police, government officials and the media continue talking to one another in order to get a better understanding of one another's problems. I am optimistic about further progress as talks con-

## [Traduction]

The National Security Coordination Centre described in the Plan lays considerable stress on public communications. This includes relations with the press and the formulation of strategic guidelines for the Solicitor General, as the Minister responsible for anti-terrorism, and for the deputy heads who have to take action when an incident occurs.

The Senate Committee recommendations have revived interest in guidelines for the media, which were widely discussed in 1986 when the government suggested meeting with managers of the press over the issue of guidelines. Informal meetings had been held, and have been held since then, but opinions remain sharply divided about guidelines and the likelihood of their being effective.

Nonetheless, the simple fact of alluding to government guidelines has generated new interest among the media about the way the press covers terrorism and other types of crisis. The Ontario Press Council, for example, finally rejected the suggestion of drafting guidelines for the newspapers associated with it.

Les guides préparés en 1986 par le solliciteur général du Canada en vue d'éventuelles discussions, ont servi par la suite aux travaux produits par les cadres des médias, en collaboration avec Protection civile Canada. L'esprit de ces guides inspire également les pourparlers qui ont lieu en ce moment avec les cadres des médias en vue de créer l'agence nationale pour l'information publique en situation d'urgence, en conformité de la nouvelle Loi sur les mesures d'urgence adoptée lors de la dernière législature, en remplacement de la Loi sur les mesures de guerre.

La décision de Canada Press et de Broadcast News d'adopter leurs propres guides a eu une incidence importante sur l'approche retenue par le solliciteur général du Canada au sujet des lignes directrices. Ces deux agences de presse desservent pratiquement tous les quotidiens et stations de radio et de télévision du Canada et servent de modèles à la presse canadienne, en raison de leur réputation d'intégrité, d'équilibre et d'objectivité dans le compte rendu des nouvelles.

La Radio-Television News Directors Association mentionne les guides dans son code de déontologie. Les autres agences de presse les ont également adoptés. Ces guides sont la pierre angulaire des discussions permanentes avec les médias, auxquelles participe le solliciteur général du Canada, sur les lignes directrices applicables aux situations d'urgence, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles ou d'actes terroristes ou autres.

Le comité spécial précédent du Sénat sur le terrorisme et la sécurité publique recommandait, à l'échelon local, des discussions entre la police et les médias, qui déboucheraient sur des lignes directrices nationales. Cela ne semble pas encore pour demain, mais les médias prennent leurs responsabilités à cœur dans la couverture des actes terroristes. Ils prennent également de plus en plus conscience du caractère universel du terrorisme, en particulier lorsqu'on cherche à dénouer une crise.

La couverture des actes de terrorisme par les médias continue à soulever certaines questions, mais il faut quand même constater que des progrès réels ont été accomplis puisque la police, les fonctionnaires et les médias continuent à communiquer afin de mieux comprendre leurs problèmes respectifs. J'ai